

Questions orales

dans le rapport annuel du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité pour 1989-1990, il a été reçu par le solliciteur général et il a été rendu public.

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ce rapport n'a pas été rendu public et il sait que dans le rapport de cette année, son gouvernement a été critiqué pour n'avoir pas rendu public un rapport que le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a rédigé sur le rapport du Service canadien du renseignement de sécurité. Il sait que c'est dans le rapport.

Le solliciteur général pourrait-il nous dire si cette information sur la possibilité d'éruptions sporadiques de violence a été transmise au gouvernement du Québec, et en particulier à la police provinciale du Québec, la Sûreté du Québec. Déposera-t-il immédiatement le rapport complet ici à la Chambre des communes?

L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je ne suis pas sûr de comprendre mon collègue, mais si je peux citer le rapport annuel de 1989-1990, on y lit ceci à la page 28: «Le 5 février 1990, le solliciteur général a rendu publique une version du rapport». . .

Des voix: Une version. Une version.

M. Cadieux: C'est exact; . . . «dont de longs passages avaient été supprimés pour des raisons de sécurité nationale et de protection de la vie privée. Ce rapport était accompagné d'un communiqué de presse».

* * *

LES COMMUNICATIONS

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier, le ministre des Communications m'a dit qu'il avait rejeté un appel du Cabinet concernant la décision du CRTC de refuser au requérant afro-canadien de Toronto la dernière station FM de la ville car, et je cite: «le Canada anglais a insisté pour que l'on maintienne l'indépendance du CRTC». Pourtant, ce gouvernement est intervenu dans les décisions du CRTC plus que tout autre avant lui.

Si le gouvernement a pu intervenir trois fois en faveur de Callnet et des intérêts conservateurs dans le *News Network*, pourquoi ne peut-il pas intervenir pour appuyer les trois commissaires qui considèrent la décision du

CRTC comme un affront à la minorité visible et à la nature multiculturelle de notre pays?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, le Cabinet a examiné la décision du CRTC et estime que l'attribution de la licence s'est faite selon les règles.

Mon collègue, comme tous les membres du Cabinet, sait très bien que beaucoup de gens de Toronto auraient préféré une autre solution. Cependant, la décision du CRTC n'exclut pas la possibilité d'avoir à Toronto une station de musique de danse. Le CRTC a déjà demandé au public son avis sur l'utilisation de la fréquence de l'ancien CKO-FM et le ministre des Communications a demandé au public de faire connaître son point de vue au CRTC avant le 31 octobre. J'appuie totalement cet appel.

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, le ministre des Communications a dit également que la propriété n'était pas en cause, mais néanmoins, il n'y a pas de station afro-canadienne dans notre pays. Il a parlé de musique de danse, montrant ainsi son dédain pour la culture noire, et il a rappelé la dichotomie anglais-français qui exclut de nombreux Canadiens.

Son gouvernement ne considère-t-il pas cela comme une discrimination institutionnelle au plus haut niveau et quelles mesures celui-ci se propose-t-il de prendre pour faire modifier cette décision qui est une insulte pour les 300 000 membres de la minorité visible de Toronto?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, nous n'avons pas de leçons à recevoir de l'opposition quant à notre attachement au multiculturalisme.

Des voix: Bravo!

M. Weiner: C'est notre gouvernement qui a fait adopter la Loi sur le multiculturalisme. Nous avons actuellement un projet de loi qui créera une fondation des relations raciales. Nous sommes en voie de créer un nouveau ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

Nous continuerons à avoir un programme actif de promotion des relations entre les races et de la compréhension interculturelle dans tout le pays, pour aider les Canadiens à se mieux comprendre et à se sentir plus à l'aise les uns avec les autres.